



S'inscrire

# LES CEPP

## Le programme

### CIBLES

Vendeurs de produits phytosanitaires à usage professionnel, conseillers agricoles

### OBJECTIFS

- Comprendre le concept du CEPP en expliquant l'origine et l'objectif du dispositif
- Comprendre le fonctionnement du CEPP en identifiant les obligés et leurs obligations
- Transférer une fiche-action dans le but de se voir délivrer un CEPP

### MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama, vidéos
- QCM, jeux, questions/réponses

**DURÉE : 1h**

**LIEU : E-learning**

### ANALYSE DES CONNAISSANCES

Quiz et jeux

### PRÉREQUIS :

Connexion internet, adresse mail, Ordinateur, smartphone ou tablette (webcam)

### OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Définition des CEPP
- Histoire des CEPP

### FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

- But des CEPP
- Les obligés des CEPP
- Quels produits sont concernés ?

### COMMENT OBTENIR UN CEPP

- Le RNCEPP
- Quand et comment déclarer une action standardisée ?
- Qui contrôle les CEPP ?
- Les sanctions encourues si non respects de l'objectif CEPP

### SYNTHÈSE DU DISPOSITIF

- Bilan du dispositif
- Conclusion

Accessibilité aux PSH sous demande.

**TARIF :**

60 € net de taxe

